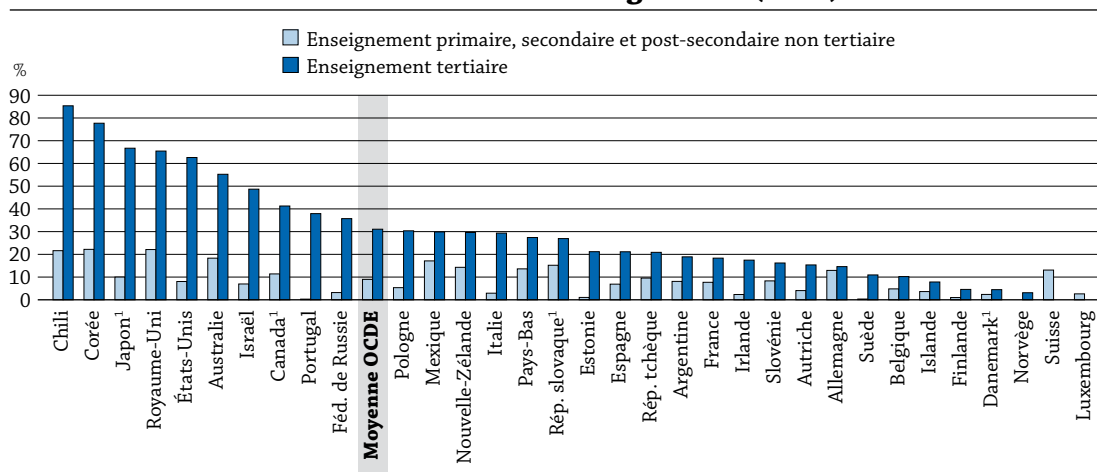


QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 91 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est nul part inférieur à 80 % (sauf au Chili, en Corée et au Royaume-Uni).
- Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire que les parts privées du financement sont les plus importantes : elles représentent respectivement 31 % et 19 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement, mais elles varient fortement entre les pays.
- Dans tous les pays présentant des données comparables, le financement public des établissements, tous niveaux d'enseignement confondus, a augmenté entre 2000 et 2008. Les dépenses privées ont progressé, à un rythme plus soutenu encore, dans plus de trois quarts des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part privée du financement des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2008.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2008)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932467944>

Lecture du graphique

Ce graphique montre le pourcentage des dépenses privées dans les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Par dépenses privées, on entend tous les montants versés aux établissements par des entités privées, y compris le financement public *via* des aides aux ménages, les droits de scolarité et les autres frais privés (de logement, par exemple) liés aux établissements.

■ Contexte

La question de la répartition des coûts de l'éducation entre financements public et privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'enseignement préprimaire et tertiaire, où le financement public est rarement intégral ou quasi intégral.

Face à l'accroissement du taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, les pouvoirs publics établissent de nouveaux partenariats afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'éducation et d'en partager plus équitablement les coûts et les avantages. Dans ce contexte, il est de plus en plus fréquent que les fonds publics ne financent qu'une partie (quoique très élevée) des investissements en matière d'éducation, les fonds privés prenant de plus en plus d'importance. Certains craignent toutefois que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains étudiants qui envisagent de suivre des études tertiaires.

■ Autres faits marquants

- Les pouvoirs publics financent essentiellement des établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, des établissements privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent plus du double de celles au titre des établissements privés dans l'enseignement préprimaire, un peu moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et près du triple dans l'enseignement tertiaire.**
- Dans l'enseignement tertiaire, **les pays où les dépenses publiques par étudiant sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants**, exception faite de la Pologne.
- Dans l'enseignement tertiaire, **les ménages financent la majorité des dépenses privées** dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages sont plus élevées que les dépenses des ménages.

■ Tendances

En moyenne, dans les 19 pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles, **la part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé entre 1995 et 2008** : elle est passée de 74 % en 1995 à 73 % en 2000, à 68 % en 2007 et à 67 % en 2008. Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans des pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2008, **la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté** dans 20 des 26 pays présentant des données comparables. Cette part a progressé de 6 points de pourcentage, en moyenne, et de plus de 10 points de pourcentage en Autriche, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. Dans certains pays, la part privée du financement a fortement augmenté dans l'enseignement tertiaire, **mais pas dans d'autres niveaux d'enseignement.**

Analyse

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % du financement des établissements provient directement de fonds publics (voir le tableau B3.1).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE présentant des données comparables, la part privée représente 17 % environ de la totalité du financement des établissements d'enseignement. Toutefois, cette part varie considérablement selon les pays et 11 pays de l'OCDE font état d'une part privée supérieure à la moyenne de l'OCDE. La part des fonds privés représente près de 25 % des dépenses totales d'éducation au Canada et en Israël, et atteint ou dépasse 29 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni (voir le tableau B3.1).

Entre 2000 et 2008, les dépenses privées d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en valeur absolue ainsi qu'en pourcentage des dépenses totales d'éducation, ce qui a entraîné une diminution de la part publique de plus de 8 points de pourcentage au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à un accroissement sensible des frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire entre 2000 et 2008 (voir le tableau B3.1).

Toutefois, la diminution de la part publique (et l'augmentation consécutive de la part privée) n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi ceux où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer.

Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire

L'investissement dans l'enseignement préprimaire est crucial, car il jette des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et assure un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. La part privée du financement des établissements, qui s'établit en moyenne à 19 % environ, est plus élevée à ce niveau d'enseignement qu'à tous les autres niveaux confondus, mais elle varie énormément selon les pays. Elle ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Allemagne et en Autriche, et passe la barre des 50 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau B3.2a).

Encadré B3.1. Financement privé de la partie pratique des formations en alternance

De nombreux pays proposent, sous une forme ou sous une autre, des programmes de formation en alternance dans leur système d'éducation (les formations sous contrat d'apprentissage, par exemple). L'impact de l'inclusion de ces formations sur les indicateurs financiers est important dans quelques pays, mais n'est pas significatif dans la plupart des pays (voir le tableau à la fin de cet encadré). Les dépenses des employeurs privés et des autres participants à ces programmes au titre de la formation sous contrat d'apprentissage (par exemple, la rémunération des instructeurs et le matériel et les équipements pédagogiques) sont incluses dans les indicateurs financiers de *Regards sur l'éducation*. Les dépenses au titre de la formation des instructeurs rémunérés par les entreprises sont également incluses.

Parmi les pays où un système de formation en alternance existe sous une forme ou sous une autre, l'Allemagne, la Suisse et, dans une certaine mesure, les Pays-Bas, sont les seuls à réaliser des enquêtes sur les dépenses privées des entreprises. Dans un certain nombre de pays, en l'occurrence en Finlande, en Norvège, en République slovaque

...

et en République tchèque, les pouvoirs publics financent directement la partie pratique de la formation ou remboursent les montants y afférents aux entreprises. Les dépenses privées sont donc implicitement incluses dans les dépenses publiques de la plupart de ces pays.

Toutefois, dans 10 des 17 pays où le système de formation en alternance est important – en Australie, en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, en Islande, au Luxembourg et au Royaume-Uni –, les dépenses privées des entreprises au titre de la formation en alternance ne sont pas incluses dans les indicateurs financiers publiés dans *Regards sur l'éducation*, essentiellement en raison du manque de données en la matière.

L'importance du volet pratique de ce type de formation varie sensiblement entre les pays et peut influencer considérablement sur le montant des dépenses totales dans certains d'entre eux. Dans certains des pays dont les données sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont disponibles, en l'occurrence en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, un pourcentage important des effectifs scolarisés (environ 20 % aux Pays-Bas, 50 % en Allemagne et 60 % en Suisse) suit une formation en alternance et les dépenses affectées à ces programmes représentent entre 0.3 % et 0.5 % du PIB (voir l'indicateur B2).

Selon d'autres études, entre 6 % et 30 % des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (un pourcentage « modéré ») suivent une formation professionnelle avec volet pratique en entreprise en Australie, en Fédération de Russie, en Finlande, en France, en Hongrie, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, en République slovaque et au Royaume-Uni. Ce pourcentage est « élevé » (supérieur à 30 %) en Autriche, au Danemark, en Estonie et en République tchèque. Parmi les pays dont les données sur les dépenses ne sont pas disponibles, l'impact de l'exclusion de ces dépenses est vraisemblablement minime en Australie, au Danemark, en Estonie, en Islande, en Norvège et en République slovaque, mais important en Autriche, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, au Luxembourg et au Royaume-Uni (voir le tableau ci-dessous).

La rémunération des apprentis en formation professionnelle, les autres compensations qui leur sont versées et les cotisations de sécurité sociale sont exclues des indicateurs financiers de *Regards sur l'éducation*. Selon les estimations, l'investissement privé dans les formations professionnelles avec volet pratique en entreprise relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est modéré en Autriche, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et élevé en Allemagne et en Suisse, où les apprentis passent une grande partie de leur formation en entreprise et où leur formation est intensive (voir le tableau ci-dessous).

Niveau d'investissement des entreprises* dans les formations professionnelles avec volet pratique en entreprise dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (faible, modéré et élevé) (en colonne) en fonction du pourcentage de l'effectif d'élèves suivant ce type de formation (faible, modéré et élevé) (en ligne)

Pourcentage de l'effectif total d'élèves en formation professionnelle en alternance	Niveau d'investissement des entreprises		
	FAIBLE	MODÉRÉ	ÉLEVÉ
ÉLEVÉ (> 30 %)	Danemark, Estonie, République tchèque	Autriche	Allemagne, Suisse
MODÉRÉ (6-30 %)	Australie, Finlande, Islande, Norvège, République slovaque	Fédération de Russie, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni	
FAIBLE (< 6 %)	Belgique, Brésil, Canada, Chili, Corée, Espagne, États-Unis, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, Slovaquie, Suède, Turquie		

* Le niveau d'investissement des entreprises est un indicateur qui donne la mesure du temps que les apprentis passent en entreprise et de l'intensité de leur formation en entreprise (nombre d'heures par semaine) et qui indique le niveau de remboursement de ces dépenses par les pouvoirs publics.

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Toutefois, la part privée du financement de ces niveaux représente au moins 10 % du financement en Allemagne, en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses est en grande partie financée par les ménages, sous forme de frais de scolarité. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, toutefois, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1).

Entre 2000 et 2008, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a légèrement diminué dans 14 des 26 pays dont les données sont comparables. Parmi ces pays, la part privée a progressé de 3 points de pourcentage au moins au Canada (de 7.6 % à 11.4%), en Corée (de 19.2 % à 22.2 %), au Mexique (de 13.9 % à 17.1 %), en République slovaque (de 2.4 % à 15.2 %) et au Royaume-Uni (de 11.3 % à 22.1 %). À l'inverse, la part du financement public a augmenté dans huit autres pays, mais dans une mesure qui n'est égale ou supérieure à 3 points de pourcentage qu'au Chili (de 68.4 % à 78.4 %, voir le tableau B3.2a).

Quelle que soit la variation de la part publique du financement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire entre 2000 et 2008, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables, sauf au Portugal, où le montant des dépenses privées a diminué aussi, et dans une proportion plus importante. Le recul enregistré au Portugal s'explique essentiellement par la forte diminution des effectifs dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire durant la même période. Contrairement aux tendances générales, l'accroissement des budgets publics à ces niveaux d'enseignement est allé de pair avec une diminution des dépenses privées au Chili et en Suède. Toutefois, en 2008, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement représente moins de 1 % en Suède (voir le tableau B3.2a).

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement

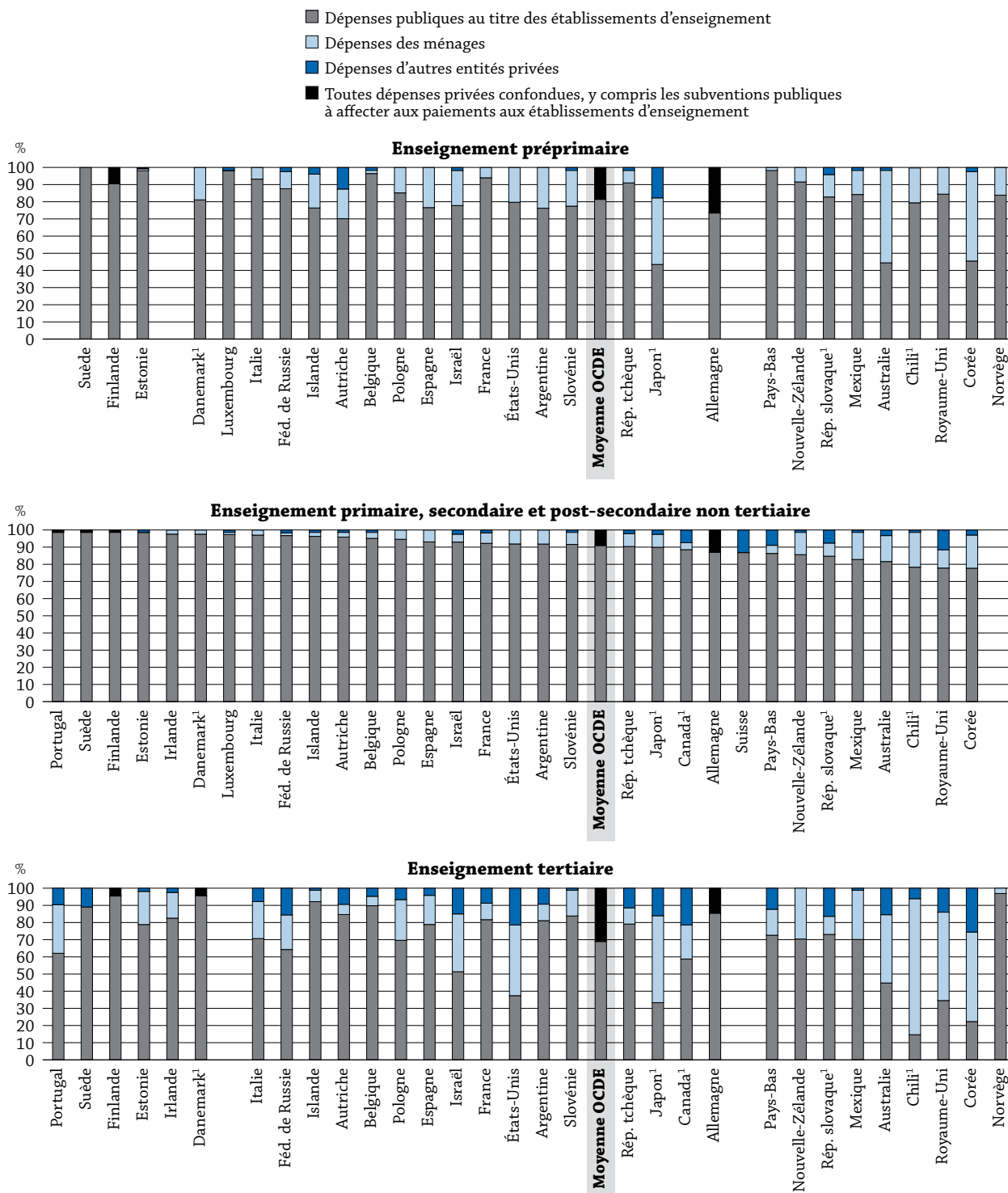
Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A9) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier pour autant que leur accès à ces formations soit garanti aux étudiants, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Elle représente, en moyenne, 31 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire (voir les tableaux B3.2a et B3.2b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire qui est financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – représente moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais plus de 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Israël, au Japon et au Royaume-Uni, et plus de 75 % au Chili et en Corée (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée, quelque 80 % des étudiants fréquentent des universités privées et plus de 70 % du budget est financé par les frais de scolarité.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 10 % en Australie, au Canada, en Corée, en Fédération de Russie, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et de développement.

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2008)

Selon le niveau d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

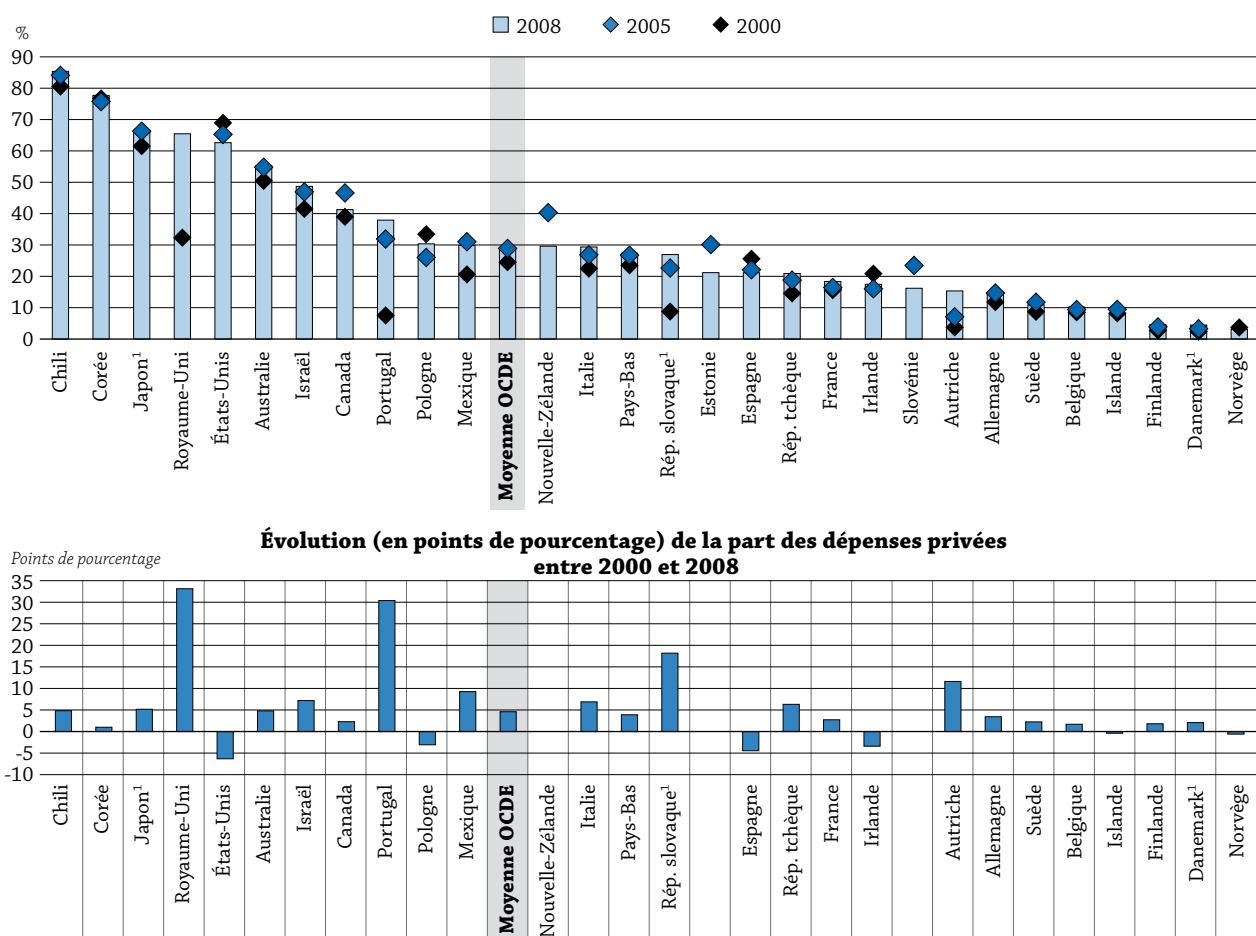
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932467963>

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant des individus que de la société. Selon les chiffres de 2008, la contribution publique au financement de l'enseignement tertiaire atteint 69 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En moyenne dans les 19 pays de l'OCDE dont les données tendanciennes de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 74 % en 1995 à 73 % en 2000, à 68 % en 2007 et à 67 % en 2008. Cette tendance s'observe surtout dans des pays non européens où les frais de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage, principalement sous la forme de bourses, au financement des établissements d'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2005 et 2008) et évolution (en points de pourcentage) de cette part entre 2000 et 2008



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1.a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2008, tous niveaux d'enseignement confondus.

Source : OCDE. Tableau B3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932467982>

Dans 14 des 21 pays dont les données de 1995 et 2008 sont comparables, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé de 3 points de pourcentage au moins. De même, dans 20 des 26 pays dont les données de 2000 et de 2008 sont comparables, la part privée du financement de l'enseignement tertiaire a augmenté. Cette hausse dépasse 9 points de pourcentage entre 1995 et 2008 en Australie, en Autriche, au Chili, en Israël, en Italie, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni.

La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué qu'en Irlande et en République tchèque, et dans une moindre mesure, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3 et le graphique B3.3). En Australie, la progression s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP) intervenue en 1997. En Irlande, la régression de la part privée tient en grande partie à la suppression progressive, ces dix dernières années, des frais de scolarité dans les premières formations tertiaires (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

En règle générale, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques entre 2000 et 2008. Toutefois, quelle que soit la variation des dépenses privées, l'investissement public dans l'enseignement tertiaire a augmenté dans tous les pays dont les données de 2000 et de 2008 sont disponibles, sauf en Israël et au Portugal (voir le tableau B3.2b). Dans 11 des 13 pays de l'OCDE qui ont enregistré la plus forte hausse des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire (en l'occurrence l'Autriche, l'Espagne, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls, dans l'enseignement tertiaire, et l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement est relativement faible (voir les indicateurs A1 et B5). En revanche, la Corée et les États-Unis, où les dépenses publiques ont également sensiblement augmenté, comptent beaucoup sur le financement privé de l'enseignement tertiaire. En Nouvelle-Zélande, les dépenses publiques ont fortement augmenté, mais la part privée du financement des établissements d'enseignement ne représente que 30 % (voir le tableau B3.2b).

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

Le niveau de dépenses publiques est un indicateur de la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation. Les fonds publics financent les établissements publics, certes, mais une partie significative des fonds publics peut être consacrée aux établissements privés. Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation par le biais des dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics et privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même s'ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Cet indicateur vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (8 027 USD) représentent presque le double de celles relevées au titre des établissements privés (4 071 USD). Toutefois, les écarts varient selon les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement préprimaire, les dépenses publiques unitaires sont plus de deux fois plus élevées au titre des établissements publics (6 281 USD) qu'au titre des établissements privés (2 474 USD). Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent un peu moins du double de celles au titre des établissements privés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (8 111 USD, contre 4 572 USD), et près du triple dans l'enseignement tertiaire (10 543 USD, contre 3 614 USD).

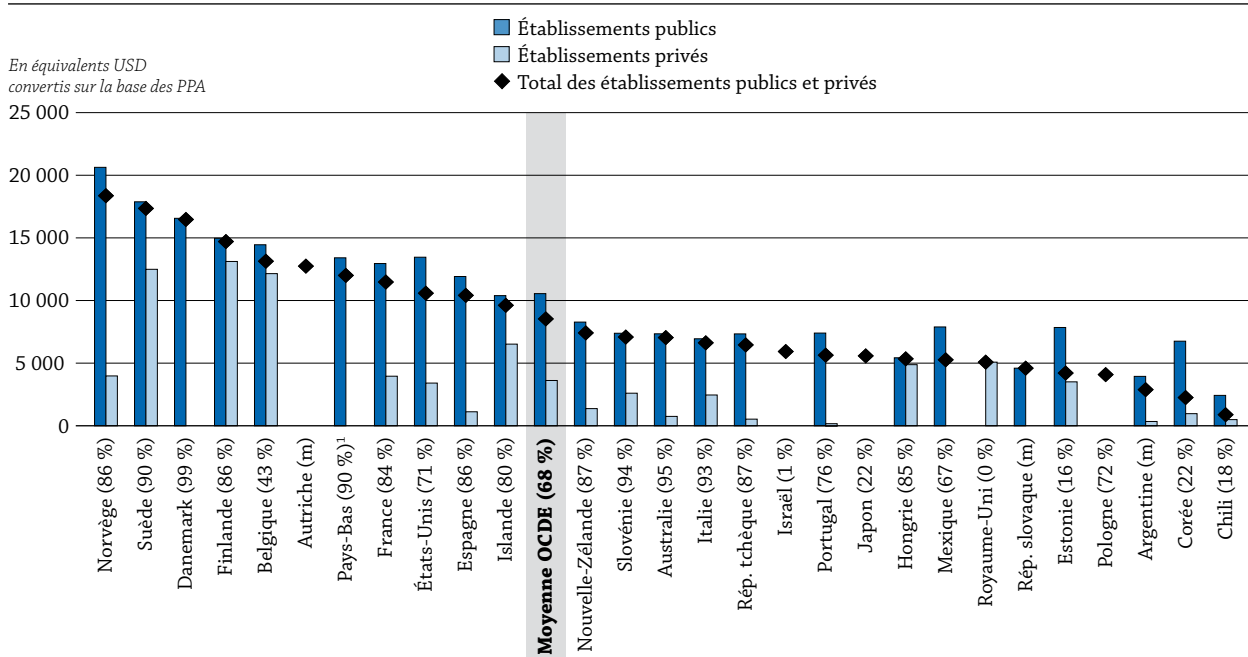
Dans l'enseignement préprimaire, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent, en moyenne, à 5 123 USD dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 2 016 USD en Argentine et au Mexique, mais dépassent 13 000 USD au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont en général plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, mais ces derniers accueillent moins de 5 % des effectifs. Par contraste, au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables.

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (soit les niveaux d'enseignement avec les plus grandes proportions de fonds provenant de sources publiques, voir le tableau B3.2a), les dépenses publiques unitaires s'élèvent à 7 354 USD, établissements publics et privés confondus, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 900 USD au Mexique, et atteignent environ 16 000 USD

au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont généralement plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Israël et en Suède. Dans ces deux pays de l'OCDE, les établissements privés n'accueillent que respectivement 25 % et 9 % des effectifs. Au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau C1.5).

Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent, en moyenne, à 8 526 USD, établissements publics et privés confondus, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 000 USD au Chili, mais passent la barre des 16 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4 et le graphique B3.4).

Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2008)



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondé sur des équivalents temps plein.

1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468001>

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses au titre des établissements publics et privés au Danemark et plus de 25 % aux Pays-Bas.

En Belgique, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent entre 63 % et 90 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le tableau B3.4).

Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, 80 % au moins des étudiants fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique, la plupart des étudiants fréquentent un établissement privé. Dans tous ces pays, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire sont inférieures à la moyenne de l'OCDE. Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement les établissements publics : les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent moins de 46 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le graphique B3.1 et le tableau B3.2b).

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, patronales et syndicales, et caritatives. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse.

Les **dépenses privées** comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. Les aides publiques aux ménages qui sont incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Les **dépenses publiques** se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Les **parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement** sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, www.oecd.org/edu/eag2011).

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce, ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services qui est financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête spéciale mise à jour en 2010 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Tableau B3.1. **Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2008)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	2008					2000		Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Australie	70.6	22.8	6.7	29.4	1.6	73.2	26.8	128	145
Autriche	90.8	5.0	4.3	9.2	4.7	94.0	6.0	112	180
Belgique	94.3	4.6	1.1	5.7	1.7	94.3	5.7	125	123
Canada ²	76.0	10.7	13.3	24.0	m	79.9	20.1	113	142
Chili ³	58.6	39.2	2.3	41.4	1.6	55.2	44.8	156	134
Rép. tchèque	87.3	8.3	4.4	12.7	m	89.9	10.1	146	190
Danemark	92.2	4.5	3.3	7.8	m	96.0	4.0	113	229
Estonie	94.7	4.9	0.4	5.3	1.5	m	m	164	m
Finlande	97.4	x(4)	x(4)	2.6	n	98.0	2.0	131	167
France	90.0	6.9	3.1	10.0	m	91.2	8.8	106	122
Allemagne	85.4	x(4)	x(4)	14.6	m	86.1	13.9	107	114
Grèce	m	m	m	m	m	93.8	6.2	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	140	m
Islande	90.9	7.8	1.3	9.1	m	90.0	10.0	155	139
Irlande	93.8	5.5	0.6	6.2	0.3	90.5	9.5	181	113
Israël	78.0	16.1	5.9	22.0	2.4	79.8	20.2	121	135
Italie	91.4	7.0	1.6	8.6	1.3	94.3	5.7	107	167
Japon	66.4	21.3	12.3	33.6	m	71.0	29.0	102	127
Corée	59.6	29.5	10.9	40.4	3.2	59.2	40.8	175	173
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	80.8	19.0	0.2	19.2	1.1	85.3	14.7	131	182
Pays-Bas	83.6	7.3	9.1	16.4	2.0	84.1	15.9	126	131
Nouvelle-Zélande	82.4	17.5	0.1	17.6	m	m	m	121	m
Norvège	m	m	m	m	m	m	m	139	m
Pologne	87.1	x(4)	x(4)	12.9	m	89.0	11.0	140	167
Portugal	90.5	7.1	2.4	9.5	m	98.6	1.4	99	718
Rép. slovaque	82.5	8.6	8.8	17.5	2.6	96.4	3.6	136	768
Slovénie	88.4	11.4	0.2	11.6	n	m	m	m	m
Espagne	87.1	11.9	1.0	12.9	0.4	87.4	12.6	136	141
Suède	97.3	n	2.7	2.7	a	97.0	3.0	122	110
Suisse	m	m	m	m	m	92.1	7.9	116	145
Turquie	m	m	m	m	m	98.6	1.4	m	m
Royaume-Uni	69.5	19.1	11.4	30.5	20.2	85.2	14.8	109	276
États-Unis	71.0	21.0	8.0	29.0	m	67.3	32.7	129	108
Moyenne OCDE	83.5	~	~	16.5	2.6	86.3	13.7	130	198
Moyenne UE21	89.1	~	~	10.9	2.9	92.1	7.9	128	232
Autres G20									
Argentine	88.4	9.9	1.8	11.6	0.1	m	m	m	m
Bésil	m	m	m	m	m	m	m	197	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie	85.8	8.4	5.8	14.2	m	m	m	229	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

2. Année de référence : 2007 (et non 2008).

3. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932470737>

Tableau B3.2a. Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2008)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire								Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	2008					2008				2000					
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques		Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)		
OCDE															
Australie	44.5	55.1	0.4	55.5	2.5	81.7	15.1	3.2	18.3	2.1	82.9	17.1	131	142	
Autriche	70.2	17.3	12.5	29.8	18.2	95.9	2.8	1.2	4.1	1.4	95.8	4.2	109	105	
Belgique	96.5	3.3	0.2	3.5	0.8	95.2	4.6	0.2	4.8	1.2	94.7	5.3	125	113	
Canada ^{2, 3}	x(6)	x(7)	x(8)	x(9)	x(6)	88.6	4.1	7.3	11.4	x(6)	92.4	7.6	117	182	
Chili ⁴	79.5	20.3	m	20.5	n	78.4	21.2	0.4	21.6	a	68.4	31.6	152	91	
Rép. tchèque	91.1	7.4	1.6	8.9	m	90.4	7.6	2.0	9.6	n	91.7	8.3	136	158	
Danemark ³	81.2	18.8	n	18.8	m	97.6	2.4	n	2.4	n	97.8	2.2	115	126	
Estonie	99.0	0.9	n	1.0	n	99.0	1.0	0.1	1.0	m	m	m	163	m	
Finlande	90.5	x(4)	x(4)	9.5	n	99.0	x(9)	x(9)	1.0	n	99.3	0.7	133	197	
France	94.0	5.9	n	6.0	n	92.3	6.1	1.6	7.7	1.8	92.6	7.4	102	107	
Allemagne	73.5	x(4)	x(4)	26.5	n	87.1	x(9)	x(9)	12.9	m	87.1	12.9	100	101	
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	n	m	m	91.7	8.3	m	m	
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	n	m	m	139	m	
Islande	76.4	19.7	3.8	23.6	a	96.4	3.4	0.2	3.6	m	96.4	3.6	146	146	
Irlande	m	m	m	m	m	97.7	2.3	m	2.3	m	96.0	4.0	200	115	
Israël	77.8	20.5	1.6	22.2	n	93.0	4.6	2.4	7.0	1.4	94.1	5.9	126	151	
Italie	93.3	6.7	n	6.7	n	97.1	2.9	n	2.9	n	97.8	2.2	110	147	
Japon ³	43.5	38.8	17.7	56.5	m	90.0	7.6	2.4	10.0	m	89.8	10.2	103	100	
Corée	45.5	52.1	2.4	54.5	2.2	77.8	19.3	2.9	22.2	3.0	80.8	19.2	161	193	
Luxembourg	98.2	1.5	0.2	1.8	n	97.4	2.0	0.6	2.6	m	m	m	m	m	
Mexique	84.3	15.6	0.1	15.7	0.1	82.9	17.0	0.1	17.1	1.3	86.1	13.9	123	158	
Pays-Bas	98.4	1.6	a	1.6	1.1	86.4	4.8	8.9	13.6	2.7	85.7	14.3	128	121	
Nouvelle-Zélande	91.6	8.4	x(2)	8.4	m	85.7	14.2	0.1	14.3	m	m	m	109	m	
Norvège	83.9	16.1	m	16.1	n	m	m	m	m	m	m	m	127	m	
Pologne	85.2	14.8	m	14.8	n	94.7	5.3	m	5.3	m	95.4	4.6	128	151	
Portugal	m	m	m	m	m	99.9	0.1	m	0.1	m	99.9	0.1	98	90	
Rép. slovaque ³	82.9	13.1	4.1	17.1	0.8	84.8	7.7	7.5	15.2	1.5	97.6	2.4	135	992	
Slovénie	77.5	22.4	0.1	22.5	n	91.7	8.1	0.2	8.3	n	m	m	m	m	
Espagne	76.7	23.3	m	23.3	n	93.1	6.9	m	6.9	a	93.0	7.0	124	121	
Suède	100.0	n	n	n	n	99.9	0.1	a	0.1	n	99.9	0.1	117	85	
Suisse	m	m	m	m	n	86.9	n	13.1	13.1	1.3	89.2	10.8	117	145	
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Royaume-Uni	84.5	15.5	n	15.5	21.2	77.9	10.6	11.5	22.1	21.1	88.7	11.3	122	273	
États-Unis	79.8	20.2	a	20.2	a	92.0	8.0	m	8.0	m	91.6	8.4	126	120	
Moyenne OCDE	81.5	~	~	18.5	2.0	91.0	~	~	9.0	1.9	91.7	8.3	127	170	
Moyenne UE21	87.8	~	~	12.2	1.5	93.5	~	~	6.5	1.0	94.4	5.6	128	189	
Autres G20															
Argentine	76.3	23.7	n	23.7	0.1	91.9	8.1	n	8.1	0.1	m	m	m	m	
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	216	m	
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Féd. de Russie	87.7	10.0	2.3	12.3	m	96.8	1.6	1.6	3.2	m	m	m	198	m	
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5, 10) des dépenses privées (colonnes 4, 9).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2007 (et non 2008).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2009 (et non 2008).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932470756>

Tableau B3.2b. **Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2008)**

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

	Enseignement tertiaire								
	2008					2000		Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹	Dépenses publiques	Dépenses privées totales ¹
		Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales ¹					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
OCDE									
Australie	44.8	39.8	15.4	55.2	0.4	49.6	50.4	121	146
Autriche	84.7	5.9	9.4	15.3	8.4	96.3	3.7	130	611
Belgique	89.8	5.5	4.7	10.2	3.8	91.5	8.5	118	144
Canada ^{2, 3}	58.7	19.9	21.4	41.3	m	61.0	39.0	121	133
Chili ⁴	14.6	79.3	6.1	85.4	7.1	19.5	80.5	112	158
Rép. tchèque	79.1	9.4	11.5	20.9	m	85.4	14.6	187	289
Danemark ³	95.5	x(4)	x(4)	4.5	m	97.6	2.4	114	218
Estonie	78.8	19.3	1.9	21.2	7.2	m	m	154	m
Finlande	95.4	x(4)	x(4)	4.6	n	97.2	2.8	124	209
France	81.7	9.6	8.7	18.3	2.4	84.4	15.6	116	141
Allemagne	85.4	x(4)	x(4)	14.6	m	88.2	11.8	117	150
Grèce	m	m	m	m	m	99.7	0.3	m	m
Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	131	m
Islande	92.2	7.2	0.6	7.8	a	91.8	8.2	165	156
Irlande	82.6	15.0	2.5	17.4	1.1	79.2	20.8	142	114
Israël	51.3	33.7	15.0	48.7	6.2	58.5	41.5	97	130
Italie	70.7	21.5	7.8	29.3	6.7	77.5	22.5	108	155
Japon ³	33.3	50.7	16.0	66.7	m	38.5	61.5	100	125
Corée	22.3	52.1	25.6	77.7	2.3	23.3	76.7	155	164
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	70.1	29.5	0.4	29.9	1.1	79.4	20.6	137	225
Pays-Bas	72.6	15.1	12.3	27.4	0.3	76.5	23.5	120	147
Nouvelle-Zélande	70.4	29.6	m	29.6	m	m	m	156	m
Norvège	96.9	3.1	m	3.1	m	96.3	3.7	126	106
Pologne	69.6	23.7	6.7	30.4	m	66.6	33.4	202	176
Portugal	62.1	28.3	9.6	37.9	m	92.5	7.5	98	739
Rép. slovaque ³	73.1	10.5	16.4	26.9	2.0	91.2	8.8	145	557
Slovénie	83.8	16.0	0.2	16.2	n	m	m	m	m
Espagne	78.9	17.0	4.2	21.1	1.7	74.4	25.6	144	112
Suède	89.1	n	10.9	10.9	a	91.3	8.7	117	151
Suisse	m	m	m	m	a	m	m	122	m
Turquie	m	m	m	m	m	95.4	4.6	m	m
Royaume-Uni	34.5	51.5	14.0	65.5	16.3	67.7	32.3	112	278
États-Unis	37.4	41.2	21.5	62.6	m	31.1	68.9	141	107
Moyenne OCDE	68.9	~	~	31.1	3.3	75.1	24.9	131	217
Moyenne UE21	78.2	~	~	21.8	3.0	85.7	14.3	132	262
Autres G20									
Argentine	81.1	9.6	9.3	18.9	0.1	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	m	148	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie	64.3	20.1	15.6	35.7	m	m	m	328	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).

2. Année de référence : 2007 (et non 2008).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932470775>

Tableau B3.3. Évolution de la part relative des dépenses publiques¹ au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2008 (2000 = 100) (1995, 2000, 2005, 2006, 2007 et 2008)

OCDE	Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (en %)						Indice de variation entre 1995 et 2008 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)					
	1995	2000	2005	2006	2007	2008	1995	2000	2005	2006	2007	2008
Australie	64.6	49.6	45.2	44.3	44.3	44.8	117	100	109	111	118	121
Autriche	96.1	96.3	92.9	84.5	85.4	84.7	96	100	129	122	130	130
Belgique	m	91.5	90.6	90.6	90.3	89.8	m	100	101	108	109	118
Canada ²	56.6	61.0	53.4	56.6	58.7	m	69	100	108	119	121	m
Chili ³	25.1	19.5	15.9	16.1	14.4	14.6	78	100	104	98	100	112
Rép. tchèque	71.5	85.4	81.2	82.1	83.8	79.1	86	100	147	182	203	187
Danemark ²	99.4	97.6	96.7	96.4	96.5	95.5	93	100	115	115	121	114
Estonie	m	m	69.9	73.1	77.1	78.8	69	100	113	120	156	154
Finlande	97.8	97.2	96.1	95.5	95.7	95.4	90	100	115	117	118	124
France	85.3	84.4	83.6	83.7	84.5	81.7	93	100	106	109	115	116
Allemagne	89.2	88.2	85.3	85.0	84.7	85.4	96	100	102	102	105	117
Grèce ²	m	99.7	96.7	m	m	m	63	100	229	m	m	m
Hongrie	80.3	76.7	78.5	77.9	m	m	78	100	125	131	131	131
Islande ²	m	91.8	90.5	90.2	91.0	92.2	m	100	142	137	152	165
Irlande	69.7	79.2	84.0	85.1	85.4	82.6	49	100	108	118	126	142
Israël	62.5	58.5	53.1	52.6	51.6	51.3	75	100	89	93	102	97
Italie	82.9	77.5	73.2	72.2	69.9	70.7	85	100	100	103	100	108
Japon ²	35.1	38.5	33.7	32.2	32.5	33.3	80	100	93	95	97	100
Corée	m	23.3	24.3	23.1	20.7	22.3	m	100	132	139	134	155
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	77.4	79.4	69.0	67.9	71.4	70.1	75	100	119	117	134	137
Pays-Bas	79.4	76.5	73.3	73.4	72.4	72.6	99	100	111	111	115	120
Nouvelle-Zélande	m	m	59.7	63.0	65.7	70.4	104	100	119	129	140	156
Norvège	93.7	96.3	m	97.0	97.0	96.9	93	100	121	120	123	126
Pologne	m	66.6	74.0	70.4	71.5	69.6	89	100	193	166	172	202
Portugal	96.5	92.5	68.1	66.7	70.0	62.1	77	100	102	103	126	98
Rép. slovaque ²	95.4	91.2	77.3	82.1	76.2	73.1	86	100	127	152	138	145
Slovénie	m	m	76.5	76.9	77.2	83.8	m	m	m	m	m	m
Espagne	74.4	74.4	77.9	78.2	79.0	78.9	72	100	119	125	134	144
Suède	93.6	91.3	88.2	89.1	89.3	89.1	84	100	111	114	114	117
Suisse	m	m	m	m	m	m	74	100	133	135	127	122
Turquie	96.3	95.4	m	m	m	m	55	100	m	137	m	m
Royaume-Uni	80.0	67.7	m	m	35.8	34.5	115	100	m	m	115	112
États-Unis	37.4	31.1	34.7	34.0	31.6	37.4	85	100	132	133	137	141
Moyenne OCDE	76.7	75.1	70.5	70.3	69.1	69.3	84	100	122	122	127	131
Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	73.7	72.7	68.4	67.9	67.9	67.0	84	100	118	121	128	130
Moyenne des pays membres de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	86.8	87.0	82.7	82.4	82.3	80.4	83	100	121	126	133	136
Autres G20												
Argentine	m	m	m	m	m	81.1	m	m	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m	m	m	78	100	118	124	126	148
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie	m	m	m	m	58.3	64.3	m	100	225	259	317	328
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m


1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.

2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

3. Année de référence : 2009 (et non 2008).

 Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932470794>

B3

Tableau B3.4. **Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2008)**

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

	Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Enseignement tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	dont: activités de recherche et développement	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE													
Australie	x(3)	x(3)	2 848	7 171	4 719	6 393	7 337	750	7 036	4 521	x(13)	x(13)	6 471
Autriche	x(3)	x(3)	5 271	x(6)	x(6)	10 548	x(9)	x(9)	12 736	4 566	x(13)	x(13)	10 200
Belgique	5 973	5 131	5 531	10 253	8 543	9 237	14 441	12 139	13 127	4 236	10 537	8 608	9 419
Canada ¹	x(4)	m	m	7 743	m	m	13 043	m	m	m	8 936	m	m
Chili ²	6 191	2 100	3 687	3 233	1 840	2 436	2 426	493	885	351	3 408	1 527	2 244
Rép. tchèque	3 817	3 138	3 807	4 865	3 034	4 736	7 330	531	6 451	1 311	5 255	2 251	5 035
Danemark	5 520	1 991	5 180	10 756	6 382	10 183	16 551	a	16 460	x(9)	11 019	5 577	10 446
Estonie	3 219	1 291	3 162	6 009	5 320	5 988	7 842	3 506	4 207	x(9)	5 571	3 624	5 167
Finlande	4 946	3 562	4 828	8 000	7 823	7 988	14 958	13 108	14 698	4 761	8 756	8 810	8 760
France	5 758	3 230	5 443	8 617	5 071	7 917	12 943	3 956	11 469	3 967	8 748	4 698	8 019
Allemagne	6 023	4 526	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	x(3)	x(3)	4 438	x(3)	x(3)	4 379	5 425	4 877	5 341	1 045	4 801	4 833	4 804
Islande	8 204	3 624	7 705	9 544	5 392	9 391	10 383	6 515	9 612	x(9)	10 050	5 544	9 722
Irlande	m	m	m	8 766	m	m	13 328	m	m	3 871	9 486	m	m
Israël	3 842	1 984	3 280	5 248	5 780	5 381	x(9)	x(9)	5 925	m	5 388	5 017	5 251
Italie ³	8 074	890	5 812	9 005	2 249	8 581	6 941	2 457	6 619	3 379	8 513	1 651	7 815
Japon	x(3)	x(3)	2 319	x(6)	x(6)	7 569	x(9)	x(9)	5 576	x(9)	x(13)	x(13)	7 118
Corée	6 363	795	2 030	5 668	4 811	5 520	6 749	968	2 252	823	6 883	2 181	5 119
Luxembourg	13 800	2 924	12 979	17 465	6 481	15 999	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	2 368	2	2 016	2 130	7	1 893	7 885	a	5 263	1 205	2 597	5	2 249
Pays-Bas ⁴	6 788	n	6 760	8 149	n	7 936	13 400	n	11 996	4 872	8 801	n	8 477
Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	6 808	5 842	2 519	5 567	8 273	1 371	7 409	1 711	6 378	3 685	5 963
Norvège	6 448	4 374	5 516	12 096	11 527	12 070	20 617	3 978	18 353	6 529	13 083	9 358	12 663
Pologne	x(3)	x(3)	4 396	x(6)	x(6)	4 184	x(9)	x(9)	4 083	634	x(13)	x(13)	4 186
Portugal	5 248	1 850	3 644	6 326	3 505	5 948	7 397	168	5 633	3 108	6 535	2 226	5 681
Rép. slovaque	3 305	2 359	3 276	3 366	3 278	3 359	4 597	m	4 597	787	3 693	3 222	3 663
Slovénie	6 309	1 840	6 217	7 740	5 029	7 709	7 382	2 600	7 078	1 293	7 496	3 333	7 400
Espagne	7 615	2 231	5 674	9 805	3 445	7 816	11 909	1 118	10 404	2 881	9 833	2 975	7 816
Suède	6 629	5 900	6 519	9 468	9 944	9 517	17 868	12 483	17 340	7 940	10 117	9 307	10 027
Suisse	4 911	m	m	11 422	m	m	21 648	m	m	m	12 327	m	m
Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Royaume-Uni	7 905	1 058	6 015	8 308	2 362	7 141	a	5 077	5 077	5 050	8 279	3 461	6 789
États-Unis	11 499	2 104	8 295	12 001	675	10 523	13 448	3 408	10 577	x(9)	12 209	1 738	10 357
Moyenne OCDE	6 281	2 474	5 123	8 111	4 572	7 354	10 543	3 614	8 526	3 129	8 027	4 071	7 069
Moyenne UE21	6 474	2 586	5 597	8 802	4 959	7 908	10 332	4 730	9 429	3 493	8 146	4 452	7 417
Autres G20													
Argentine	2 213	734	1 743	2 966	1 185	2 508	3 943	345	2 883	m	3 029	1 037	2 511
Brésil	1 726	m	m	2 098	m	m	11 610	m	m	619	2 343	m	m
Chine	m	m	m	m	m	m	4 550	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie	m	m	m	3 942	m	m	4 334	m	m	m	5 634	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	5 025	m	m	m	m	m	8 738	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2007.


2. Année de référence : 2009.

3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.

4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932470813>

